

***Pacte territorial pour l'emploi des personnes handicapées
dans les fonctions publiques
d'État, territoriale et hospitalière en Normandie***

Comité Local Normandie du 20 mars 2018

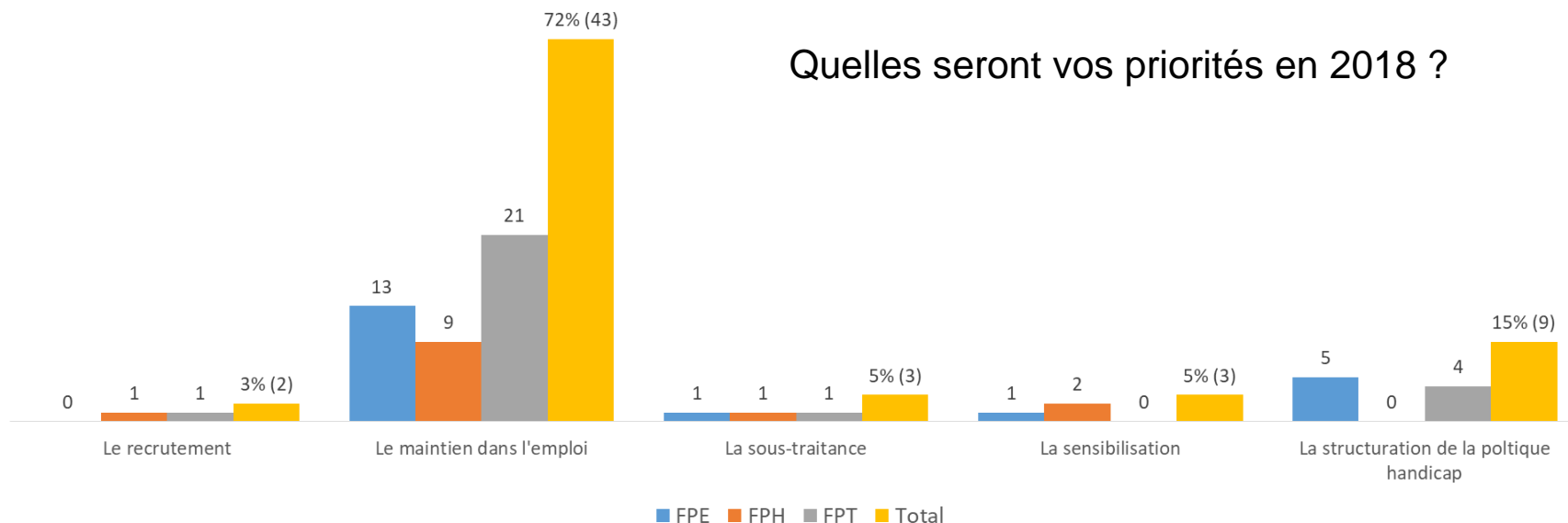


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

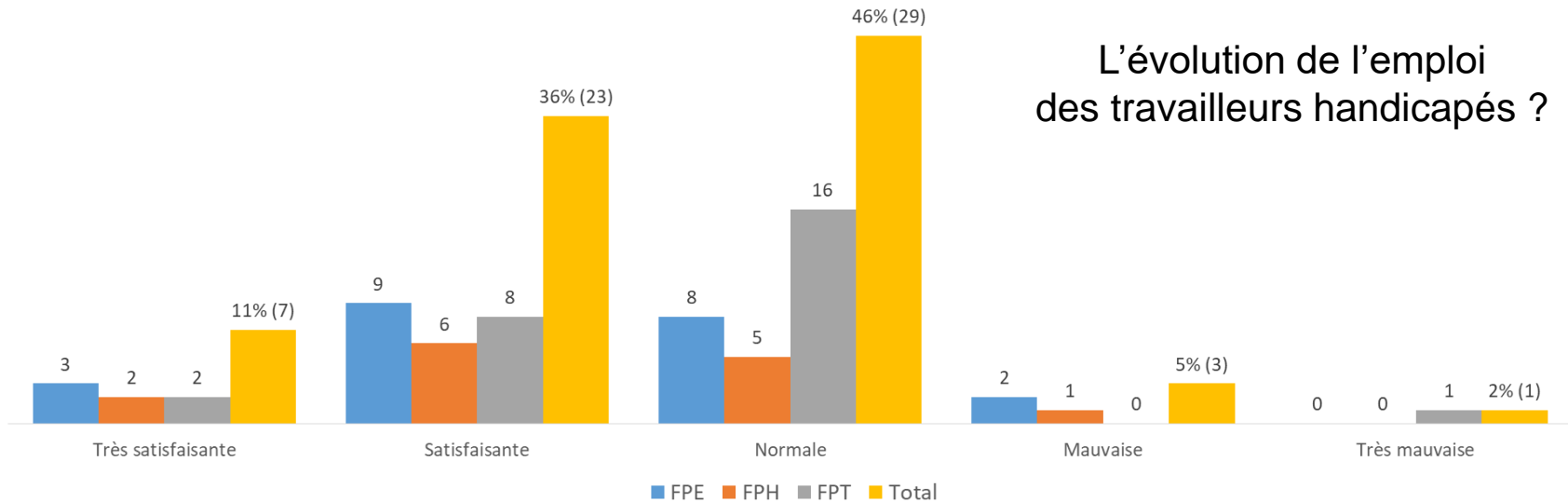


Axe n°1 : Diagnostiquer et observer

- Envoi d'un questionnaire auprès de 164 Correspondants Handicap des 3 fonctions publiques (taux de réponse = 38% pour 48% des effectifs totaux).



L'évolution de l'emploi des travailleurs handicapés ?

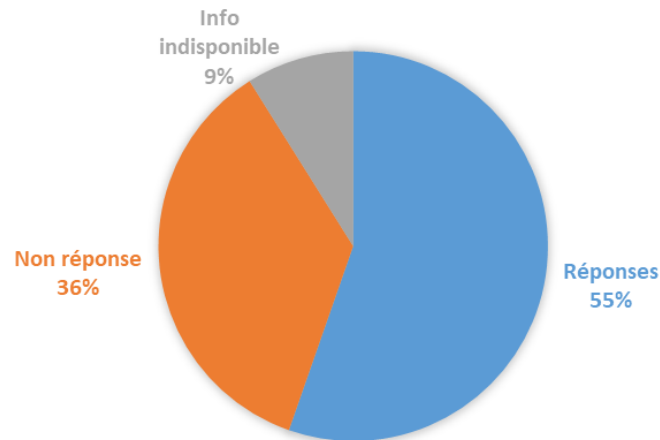


Principaux enseignements

- Le maintien dans l'emploi est une priorité pour 72% des employeurs publics normands.
- Un premier niveau de difficulté : le manque de poste de reclassement pour 52%.
- La mise en place d'une politique handicap facilite la recherche de solutions de maintien dans l'emploi (41%).
- 47% juge l'insertion des travailleurs handicapés satisfaisante ou très satisfaisante.
- Le recrutement est une priorité pour 3% des employeurs publics normands.

Données FPE

- Envoi d'une fiche de données quantitatives à la mi-octobre 2017 auprès de 56 correspondants handicap de la FPE.
- Traitement des 31 fiches à la mi-novembre 2017 couvrant 61% des effectifs de la FPE en Normandie.



	Résultats	Résultats hors Education Nationale
Effectifs concernés	63 913	14 242
Nombre de BOE employés	2 581	802
Taux d'emploi direct	4,04 %	5,63 %
Nombre d'unités équivalentes	76	76
Taux d'emploi légal	4,16 %	6,16 %
Nombre de BOE manquant	1 330	130

Axe n°2 : Développer la qualification des employeurs publics

- En partenariat avec la PFRH, 2 sessions de formation pour 15 stagiaires sur l'accompagnement des agents atteints de troubles psychologiques (Caen les 28 et 29 septembre, Rouen les 4 et 5 décembre).
- Matinée Handi Pacte Normandie le 23 janvier au Havre :
 - Présentation du Handi Pacte Normandie
 - Handicap et numérique, enjeux et perspectives
 - Présentation du nouvel Opérateur de Placement Spécialisé
- La rencontre de 12 employeurs publics (prioritairement 27 et 76).
- L'actualisation d'un annuaire de 164 Correspondants Handicap.
- La participation à différentes instances ou manifestations (ateliers passerelles FPE, SEPH, PRST, séminaire ANFH, salon des Esat/EA, comité départemental de coopération, cellule PDP).

Axe n°3 : Créer les conditions favorisant l'insertion et le maintien dans l'emploi

- Trophées Appr'Handi (14 novembre pendant la SEPH).

- Préfecture de l'Orne
- Ville du Havre
- Hôpital de Bourg Achard
- Ville Fécamp



- Mise en place de COMmission Mobilité Maintien dans l'Emploi (Cherbourg et Caen) avec la signature d'une charte d'engagement par les employeurs/partenaires et la mise en place de stages découverte inter FP.



PFRH Normandie

Un pôle ressources humaines au service de tous



Maintien dans l'emploi public : charte de mobilité inter fonctions publiques dans le nord Cotentin

- 1) Les signataires et partenaires associés
 - 2) La durée
 - 3) Le territoire
- 4) Les agents concernés
 - 5) L'organisation
- 6) Les engagements
 - 7) Les outils
- 8) Les informations nécessaires
 - 9) L'innovation RH
- Les signataires

La philosophie de la réussite...

- ▶ La volonté d'employeurs publics d'un bassin d'emploi.
- ▶ Le dynamisme d'un réseau de partenaires (PFRH, CDG 50, FHF, Sameth 50).
- ▶ Le volontariat des agents.
- ▶ L'expérimentation de procédures nouvelles.
- ▶ Le suivi, l'évaluation et l'ajustement du dispositif.



L'ensemble des signataires

Axe n°4 : Communiquer et sensibiliser

- Newsletter n°8.
- Site Handi Pacte Normandie.
- Partenariat avec La Chaine Normande.
- Actions pendant la SEPH (CHU de Rouen, CH de Fécamp, Conseil Régional de Normandie, Le Petit Quevilly).
- Articles de presse (Ouest France le 11/11 pour le CH de Flers, Ouest France le 15/11 pour le CH de La Ferté Macé, La Manche Libre le 18/11 pour l'Ehpad de Torigni).

Les enjeux 2018 en Normandie...

- L'emploi accompagné.
- L'Opérateur de Placement Spécialisé (OPS).
- Le suivi et le renouvellement des conventions (modèle économique du FIPHFP).
- La baisse des contrats aidés.
- La modification du calcul lié à la sous-traitance.
- L'application de l'ordonnance du 19 janvier 2017 (compte personnel d'activité, formation, santé et sécurité au travail dans la fonction publique).
- La mise en œuvre :
 - du PRITH Normandie (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)
 - du Plan Régional Santé au Travail de la DIRECCTE en Normandie
 - du Plan d'action pluriannuel pour une meilleure prise en compte de la santé et de la sécurité au travail dans la fonction publique de la DGAFP